



VILLE DE DRAGUIGNAN



À Draguignan, le 03 février 2026.

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Le conseil de quartier ouest s'est réuni dans la salle C de la maison des sports et de la jeunesse, le mardi 20 février 2026 à 18 h, animé par Pascal Barthe.

Étaient présents : Franck Meunier, Marie-Noëlle Thirion-Boussouf, Éric Dufétel, Jean-Yves Jambu, Sylvie Fechino Felin, , Marie-Christine Omdahl, Patrick Chatelain, , Brigitte Pericat, Serge Pericat, Maurice Doumax, Muriel Simon-Devos, Pascal Barthe (rapporteur).

Étaient absents, et pour la plupart excusés : Magali Enet, Arnaud Autric, Pascal Delugeau, Hervé Thinnes, Jean-Daniel Giboin, Hubert Nicolas, Pierre Malléus, Guy et Marie-José Ciocca, Roger Contri, Christian Lallier, Gilbert Wiencek, Nicole del Cucina, Christian Glénard, Pierre Ledesma, Guillaume Métivier ainsi que l'ensemble des élus tenus à un devoir de réserve eu égard aux prochaines échéances municipales

ORDRE DU JOUR

1. Points soulevés lors de la précédente réunion
2. Informations diverses
3. Questions diverses

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Avant d'entamer l'ordre du jour, Pascal Barthe après avoir informé les participants de la fin de son intérim de président, accueille Franck Meunier, chef du service vie des quartiers et cadre de vie.

Monsieur Franck Meunier renouvelle ses vœux de nouvel an à l'ensemble du conseil et les remercie de leur implication et de la richesse des échanges durant l'année écoulée.

1. Points soulevés lors de la précédente réunion.

Plusieurs riverains ont remarqué la présence de techniciens venus prendre des mesures à l'emplacement du projet de giratoire du Flayosquet au carrefour des D57 et D557. Il semble donc que les contraintes légales liées aux éventuels recours et procédures d'expropriations soient purgées.

On peut donc raisonnablement penser que ce projet verra enfin le jour sans toutefois pouvoir en préciser le calendrier.

Concernant le parapet du Flayosquet, Franck Meunier indique que le Conseil Départemental est relancé avec des travaux programmés au 1^{er} semestre 2026.

La vitesse excessive de certains véhicules automobiles au hameau reste une préoccupation des riverains mais le recours à un radar pédagogique semble exclu vu le très faible taux d'excès de vitesse constaté lors d'une précédente campagne de mesure.

L'hypothèse de marquages au sol type « dents de dragon » composé de triangles blancs qui crée un effet optique simulant un rétrécissement de voie incitant à ralentir est à envisager.

L'élargissement du chemin du Pèbre d'Ail est souhaité par les riverains qui constatent l'impossibilité de croisements de véhicules à plusieurs endroits. Le caniveau est obstrué par des feuillages.

Dans le même ordre d'idée, les caniveaux le long de l'avenue Salvador Allende nécessitent un curage.

Madame Simon-Devos insiste à nouveau sur l'état pitoyable du revêtement de la contre-allée de l'avenue Salvador Allende qui appartient au domaine routier du Conseil Départemental et devrait donc être entretenu par celui-ci.

Suite à la délibération 2025-085 du 20 juin 2025 relative à la dénomination du Chemin Pellet en lieu et place du 948 avenue Salvador Allende, quelle sont les échéances prévisibles de son officialisation et de la réfection d'une partie du chemin ?

2. Informations diverses.

Franck Meunier a pu vérifier sur le site adresse.data.gouv.fr que la numérotation de l'avenue Salvador Allende est bien conforme aux critères nationaux avec un démarrage du mètre au giratoire de Col de l'Ange.

L'information donnée par Google Maps est donc bien erronée et la commune relance une nouvelle fois pour réclamer une mise à jour de leur cartographie qui a des conséquences sur le quotidien des riverains que ce soit pour des livraisons ou pour l'acheminement des services de secours.

3. Questions diverses

La récurrence des pannes sur le réseau Fibre Optique du quartier est une véritable préoccupation, on ne compte plus les interruptions de service de plusieurs jours, les armoires et boîtiers ouverts et soumis aux intempéries. Une interpellation de la Direction Régionale d'Orange et de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes et de la Presse est impérative vu l'aggravation de la qualité de service.

Aucune réunion n'est programmée d'ici les prochaines élections municipales ayant lieu les 15 et 22 mars. Celles-ci conduiront à la constitution de la future équipe municipale et au choix du devenir des Conseils de Quartiers.

Rappel : merci de diffuser l'adresse électronique générique pour joindre le conseil de quartier ouest : ouest@ville-draguignan.fr.

À 18 h 45, le président par intérim démissionnaire remercie les participants de s'être rendus disponibles et d'avoir consenti l'effort de se joindre à la réunion.